



Edito



Chères
Saints-Martinoises,
Chers
Saints-Martinois,

Le 20 mars, le printemps a débuté avec les beaux jours, et l'entretien des espaces verts : tontes des pelouses, tailles des haies et d'ornements, repiquages d'arbustes, et fleurissements des jardins sont à l'ordre du jour de beaucoup de citoyens.

Comme les habitants, la commune a un programme dédié aux espaces verts, et la période est génératrice de travail supplémentaire pour l'équipe de cantonniers.

Nous avons, du coup, fait le choix de remplacer temporairement un de nos employés positionné en congés maladie, pour assurer l'entretien des espaces verts du domaine public.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Monsieur Damien BERDUGOT pour la saison printemps/été 2021. Il a débuté le 1er mars et s'est déjà intégré à l'équipe. Nous remercions Nicolas RENOULT et Pierre GAYON pour l'accueil qui lui ont réservé.

Nous pourrions ainsi disposer d'un agent supplémentaire possédant de nombreux CACES et le permis poids lourd, ce qui lui permet de manœuvrer aussi bien un tracteur avec un broyeur, une épareuse ou une minipelle.

L'équipe renforcée a déjà réalisé de nombreux travaux d'entretien dans les espaces publics.

C'est donc avec plaisir, que nous accueillons Damien, pour sa polyvalence, mais surtout pour son état d'esprit positif.

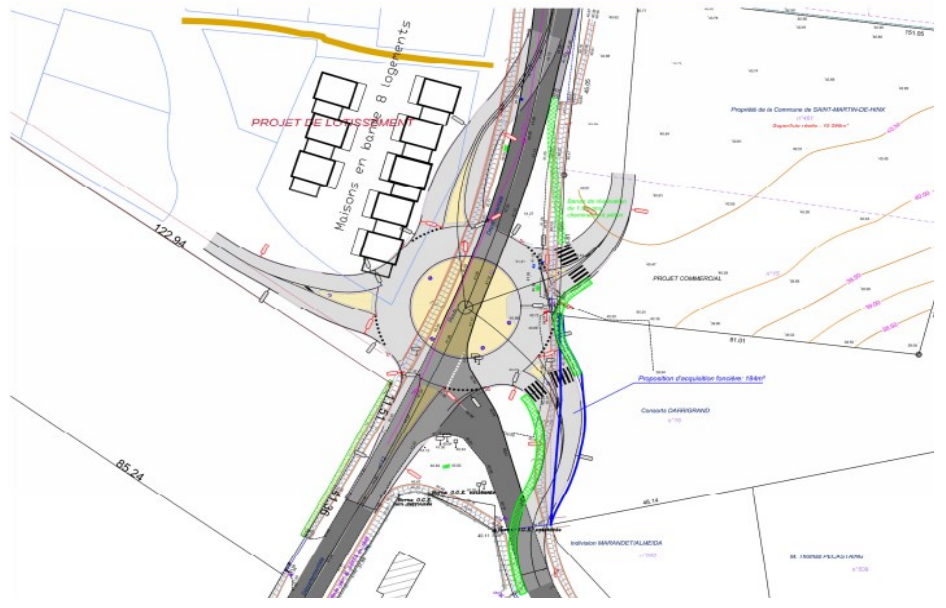
Alexandre LAPEGUE

SÉCURISATION / URBANISATION / INTERMARCHÉ

Les choses avancent ...!

Le 10 mars, la Mairie, la CC-MACS, le Département, Intermarché et le maître d'œuvre du futur lotissement, se sont retrouvés pour valider ensemble le projet de création d'un rond point ; il desservira le futur commerce et sécurisera l'entrée du village. L'ensemble des intervenants se sont mis d'accord et le projet va pouvoir enfin avancer. Nous espérons un début des travaux à l'automne.

Un giratoire de 20m de rayon extérieur centré sur la RD12



PROJET DOMOFRANCE

La société Domofrance a déposé un permis de construire pour 14 logements sociaux de Type 4 (3 chambres) avec jardin individuel.

A ce jour, les architectes des Bâtiments de France étudient le dossier.

Ce projet est prévu sur le terrain proche de la boulangerie actuelle. La Mairie a travaillé en collaboration avec le promoteur pour élaborer ce projet et garantir un ensemble en harmonie avec notre volonté de réaménagement et de dynamisation du centre bourg. La surface rétrocedée à la Mairie par le promoteur va permettre de valoriser la place de l'église et de favoriser l'installation de petits commerces.



COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS

1. Approbation du compte de gestion et du compte administratif : lotissement Les Muriers
2. Vote du compte administratif et de gestion 2020 ; affectation des résultats
3. Election d'un nouveau membre au CCAS
4. Dénomination des voies du lot. Terres Océanes
5. Numérotation des voies du lot. Terres Océanes
6. Validation de la prise en charge partielle communale du portage de repas
7. Gratuité de la mise à disposition aux associations des bâtiments publics pendant le Covid
8. Validation de la demande de subventions pour la rénovation de la salle des fêtes
9. Validation de la demande de subventions pour le changement de la chaudière à fioul et des éclairages en Led
10. Validation de l'achat par la commune de terrains jouxtant le Pré Beau Soleil
11. Validation de la coupure des éclairages publics
12. Approbation de la modification du PLUi
13. Approbation pour le groupement de commandes des études des eaux pluviales (MACS)

ATTENTION AUX CHIENS ...!

Nous rappelons aux propriétaires que leurs chiens ne doivent pas divaguer seuls sur la voie publique. Dernièrement, plusieurs plaintes d'attaques sur d'autres chiens, en promenade avec leur propriétaire, ont été recensées sur la commune.

SOYONS CITOYENS ...!

Afin de voter aux prochaines élections Départementales et Régionales fixées les 13 et 20 juin prochains, vous devez vous inscrire avant le 7 mai 2021.

VACCINATION COVID

Toutes les personnes âgées souhaitant se faire vacciner, peuvent se rapprocher des services de la Mairie (CCAS) au 05 59 56 30 02, pour obtenir un rendez-vous au centre vaccination de Capbreton.

PONT DE PACHIOU

Suite aux multiples déviations et aux conditions météo de cet hiver, ce pont s'est en partie effondré, mettant en danger aussi bien les automobilistes que les piétons.

Son ancienne structure, faite de pierres superposées, n'était plus adaptée aux exigences d'aujourd'hui (poids des véhicules, volume d'eau pluviale). L'intégralité du pont a donc été refaite avec des matériaux plus résistants et un enrochement plus solide.

Nous tenons, par cette occasion, à remercier le service voirie de la CC-MACS pour leur réactivité et la qualité de l'ouvrage. Merci aussi aux riverains pour leur patience durant la période des travaux.



BROYEUR D'ACCOTEMENT

Chose promise, chose due...!

Comme évoqué durant la campagne électorale, la municipalité s'est équipée d'un broyeur d'accotement. Pour cette opération, nous nous sommes séparés de l'ancien broyeur (30 ans de service) et du broyeur de végétaux. Celui là, peu utilisé, ne nous paraissait plus adapté au travail de nos agents d'entretien.

La vente de ces deux outils nous a permis d'effectuer une opération blanche pour l'acquisition d'un nouveau broyeur d'accotement.

Cet investissement nous permettra maintenant de maîtriser l'entretien des bords de routes et chemins afin d'assurer la sécurité de tous les usagers. Il faut savoir que les routes communales sont de compétence communautaire et ne sont broyées que 2 fois par an, ce qui nous paraissait insuffisant pour la commune. Le premier passage (broyeur/épareuse) assuré par MACS est prévu début Mai.



EXTINCTION DES ÉCLAIRAGES PUBLICS

La municipalité a voté les mesures suivantes qui seront mises en œuvre dans les semaines à venir :

- Extinction d'un lampadaire sur 2 sur la RD12
- Extinction totale sur les autres axes communaux de 22h00 à 6h00 (pendant le couvre-feu).

Le SYDEC est en charge de la coupure des éclairages publics.

Eteindre la lumière préserve la biodiversité et la faune nocturne ; elle réduit aussi l'impact écologique et la facture énergétique.

MARCHÉ

Après avoir lancé le dépôt-vente des producteurs le 11 novembre dernier, jour de la fête patronale, le marché de Saint Martin de Hinx est ouvert depuis le mois de janvier. Il se tient pour l'instant tous les vendredis de 15h30 à 18h45, suivant les contraintes sanitaires imposées ; il propose à la vente toute un échantillon de produits du terroir ou locaux, et les producteurs sont à disposition de tous pour vous offrir des produits de qualité.



MA P'TITE CHARIOTTE



GAEC VAL D'ADOUR



ATIPIKA



ROUGE TROMPETTE



KIWIS JAUNES



BOUCHERIE JCM



CHEVRERIE des PINS



BOULANGERIE CAL



XOUIEBB



LA CAZAMIEL



BATEAU ST PIERRE



PAUL FROMAGER



CREATION BAREIT



CHEZ FERNI



MARAICHER BIO



FERME MAXIME GARAT



FABRICK A GATEAUX



BRASSERIE DES LANDES



JEHANE SAVONS

C' ETAIENT BIEN ELLES ...!!!



De gauche à droite :

Marguerite MOULIAN-JAUREGUY ; Mauricette NOGARO-LAMAISON ; Ida LASSUS-FOIS
Solange OLIVIER-LAMAISON ; Marie-Thérèse BEGARDES-DESTRADE
Claudine RECHOU-CARRERE ; Marie MICHEL-BEDERE ; Lucienne MARTINON-GARAT

Un grand bravo à toute cette équipe Saint-Martinoise qui a su charmer notre village !!!

ASSOCIATION des PARENTS d' ELEVES (APE)

Bonjour à tous,

L'APE reste très active en organisant plusieurs événements afin de récolter des fonds pour le plus grand bonheur des enfants de l'école.

En mars, notre tombola a rencontré un franc succès. Les heureux gagnants ont pu récupérer leurs super lots (drone, enceinte Bluetooth...) au marché du village.

A l'occasion des fêtes de Pâques, des petites cloches Saint-Martinoises vont cacher des œufs en chocolat dans la cour de l'école. Le lundi 5 avril, de 10h à 12h, nos jeunes amateurs de friandises pourront participer à une belle chasse gourmande. Préparez vos paniers !

Dans la tradition du 1er mai, l'APE préparera une vente de muguet. Vous pourrez venir en chercher à notre stand, qui se trouvera devant l'école. Venez nombreux !

Le 2 mai, nous organiserons un vide grenier ; il se tiendra de 8h30 à 17h dans la cour de l'école. Si vous êtes intéressés par un emplacement, n'hésitez pas à nous contacter (Precillia BASSOT au 0677468581, via Facebook ([apestmartindehinx](#)) ou par mail à apestmartindehinx@gmail.com).

Tous ces événements seront organisés dans le respect des gestes barrières. En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, ils pourront être modifiés ou annulés. Vous trouverez toutes les informations sur notre page Facebook.

A bientôt !

Le Bureau